

[WEB] - [COMPTEUR] Pourquoi la TVA du titre récapitulatif du rôle ORMC ne semble pas correcte ?

Lors du calcul du rôle ORMC dans le logiciel de facturation de l'eau, une répartition s'opère au niveau de la TVA.

Détail par code produit				
Code produit	Désignation	Somme HT	Somme TVA	Somme TTC
EA1	ABONNEMENT 23.00	7 514,46	494,79	8 009,25
EA2	ABONNEMENT 17.00	5 292,73	611,16	5 903,89
EA3	LUTTE CONTRE LA POLLUTION	1 479,33	0,00	1 479,33
EA4	MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	818,55	0,00	818,55
Total		15 105,07	1 105,95	16 211,02

Cette répartition se retrouve au niveau du titre en comptabilité, ce qui est normal :

Article	Opération	Montant	TVA	Mt TVA	Nature de la recette	C. Prd
70610		818,55 €	0,00 %	0,00 €	Modernisation des réseaux de collecte	EA4
7011		7 514,46 €	0,00 %	494,79 €	Eau	EA1
7011		5 292,73 €	0,00 %	611,16 €	Assainissement	EA2
701241		1 479,33 €	0,00 %	0,00 €	Lutte contre la pollution	EA3
		15 105,07 €		1 105,95 €		

En effet, les TVA des taxes et redevances sont regroupées sur la TVA du produit principal.

Dans cet exemple précis, suivant le calcul du rôle, nous allons décomposer le calcul.

Les codes produits utilisés sont les suivants :

administratif@agedi.fr <https://www.agedi.fr>

Gestion des codes produits

Eau	EA1 - REDEVANCES VENTES
Assainissement	EA2 - REDEVANCE ASSAINIS
Redevance pollution eau	EA3 - REDEVANCE POLLUTIC
Redevance modernisation des réseaux de collecte	EA4 - REDEVANCE MODERNI

EA1 étant le produit principal de la consommation d'eau et EA3 le produit lié à la redevance ;

EA2 étant le produit principal de l'assainissement et EA4, le produit lié à la redevance.

Pour la somme HT de EA1 (7514,46 €), la TVA de 5,5% correspond à 413,43 €

Pour la somme HT de EA3 (1479,33 €), la TVA de 5,5 % correspond à 81,36 €

Cette TVA va s'ajouter à celle de EA1 pour former 494,79 €

Et de la même façon, la TVA de EA2 est la somme de : TVA EA2 + TVA EA4

Pour désactiver cette répartition, se rendre dans le menu Paramétrages → Facturation, Onglet Facturation et cocher l'option "Aucune répartition"

Budget gestionnaire des redevances LEMA

Eau et Assainissement séparé

Eau

Assainissement

Aucune répartition de TVA

À noter que la répartition est normalement ce qui est attendu, la désactiver doit se faire impérativement avec l'accord du trésorier.

